

Image not found or type unknown



Delai pour toucher dommage et interet

Par **yoan02240**, le **27/08/2008 à 11:51**

bonjourrrnayant subit une agression avec ITT+8j le tribunal a demander a mon agresseur de me payer une provision sur les prejudices (l'affaire n'est pas finie)rndans combien de temps vais-je toucher cette provision ??rnnous somme passer au tribunal le 31 juillet et l'accusé n'a pas fais appelrnRéponse avec citation

Par **yoan02240**, le **28/08/2008 à 09:27**

l'accusé est solvable et mon avocat m'a dit que c'est l'assurance de l'accusé qui donne l'argent a mon avocat qui me le transmet ensuite. mais il n'a pas pu met donner un délai précis

Par **citoyenalpha**, le **28/08/2008 à 10:57**

une assurance couvrant les faits d'agression physique...? Etes vous sûr que vous avez été agressé ou avez vous été victime d'un accident de la route? Car franchement je ne connais pas d'assurance acceptant de payer pour un acte délictuel volontaire.rnrnEnfin si vous avez un avocat posez lui la question directement.